

Direction générale des politiques, du numérique, des communications et de l'international

Explorer, faire rayonner, anticiper et communiquer!

La Direction générale des politiques, du numérique, des communications et de l'international (DGPNCI) chapeaute trois (3) directions :

1. la Direction des relations internationales et de l'exportation;
2. la Direction des politiques, de la prospective et de la main-d'œuvre;
3. la Direction du numérique, des médias et des communications.

Les mandats liés aux relations avec les Premières Nations et les Inuit sont également sous sa responsabilité directe.

La Direction générale compte actuellement sept (7) employées et employés (l'équipe de soutien ainsi que les professionnelles et professionnels responsables des dossiers autochtones). Au total, avec les directions sous sa responsabilité, la Direction générale compte actuellement 60 employées et employés.

À la DGPNCI, nous :

- Exerçons un rôle stratégique dans le développement d'orientations et l'élaboration de politiques, stratégies et plans d'action pour les secteurs de la culture et des communications sous notre responsabilité;
- Élaborons la vision, les objectifs et les priorités d'interventions ministérielles en matière de relations internationales, intergouvernementales canadiennes ainsi qu'avec les Premières Nations et les Inuit;
- Conseillons et soutenons les dossiers autochtones en culture;
- Conseillons les autorités ministérielles concernant le secteur du numérique, des médias et des communications;
- Orientons le développement et la mise en œuvre de solutions concrètes aux problèmes de l'emploi, de la rémunération et de la protection sociale des artistes professionnels de même que des travailleuses et travailleurs culturels;
- Soutenons les activités internationales et appuyons les artistes et les représentations du Québec à l'étranger.

La Direction des politiques, de la prospective et de la main-d'œuvre (DPPMO) joue un rôle transversal dans plusieurs dossiers stratégiques. Nos mandats s'articulent autour de trois (3) grands axes :

1. le développement de politiques et d'orientations stratégiques;
2. les collaborations interministérielles;
3. le développement d'un cadre permettant de structurer la connaissance statistique et d'accroître l'informatique décisionnelle du Ministère.

La Direction compte actuellement 15 employées et employés.

À la DPPMO, nous :

- Coordonnons les chantiers législatifs;
- Accompagnons les directions concernées à chaque étape du processus;
- Conseillons également, à titre d'unité de relations canadiennes, les autorités et les directions pour toute représentation auprès du gouvernement fédéral. Plus largement, nos dossiers incluent :
 - le Protocole d'entente interministériel Culture-Éducation,
 - la propriété intellectuelle et les droits d'auteur,
 - la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* (loi du livre),
 - les bibliothèques publiques,
 - le développement durable (à titre de répondante ministérielle),
 - le statut de l'artiste et les conditions socioéconomiques,
 - le développement des compétences, les enjeux de main-d'œuvre et les relations avec les diverses clientèles,
 - les mesures fiscales et le développement économique,
 - la Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine,
 - les processus en lien avec la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (ententes intergouvernementales).